# Conditions générales «bordereau de livraison»

# 1 Champ d'application et offre de prestations

- 1.1 Les présentes conditions générales définissent les règles d'utilisation et de paiement relatives à la plateforme « bordereau de livraison » et aux applications correspondantes (ci-après : services « bordereau de livraison » proposées sur Internet par Innostart GmbH (ci-après: « Innostart ») qui ne sont accessibles qu'aux clientes et clients inscrits (ci-après: les clients). Ces services ne peuvent être utilisés que sous forme électronique et conformément aux dispositions suivantes.
- 1.2 Les services «bordereau de livraison» permettent d'utiliser différentes offres de prestations Innostart soumises exclusivement aux conditions d'utilisation propres à chacune d'elle. Celles-ci sont définies plus en détail dans les conditions de participation propres aux différentes prestations. Elles font partie intégrante du contrat conclu par les parties.
- 1.3 Les services « Innostart » sont en principe payants. Dans les cas où le paiement n'est pas immédiat, Innostart peut procéder à une vérification préalable de solvabilité ou faire procéder à cette vérification par une société tierce mandatée à cette fin.
- 1.4 Innostart peut en tout temps, même sans l'accord exprès du client modifier, compléter ou supprimer les services «bordereau de livraison». Les modifications de l'offre de prestations qui en résultent seront communiquées au client en temps utile sous une forme appropriée.
- 1.5 Innostart fournit ses prestations dans les limites de ses ressources d'exploitation et prend les mesures économiquement acceptables, techniquement réalisables et proportionnées pour protéger ses données et ses prestations.
- 1.6 Innostart peut charger des tiers de fournir à sa place tout ou partie de ses prestations, un tel mandat impliquant l'acceptation des conditions d'utilisation propres à l'offre de prestations considérée. En s'inscrivant au service souhaité, le client approuve les conditions d'utilisation et autorise la communication de ses données utilisateur à une société tierce dans la mesure nécessaire à la fourniture des prestations et/ou à l'encaissement d'éventuels avoirs. De son côté, la société tierce est soumise aux règles énoncées à la section 6 des présentes conditions générales. Si un rappel adressé au client demeure sans effet, le recouvrement du montant des factures en suspens pourra être confié à une société tierce.

# 2 Enregistrement et accès au système

- 2.1 Pour pouvoir utiliser pleinement les services «bordereau de livraison», le client doit s'inscrire sur la plateforme « bordereau de livraison ». Il devra fournir des informations complètes et véridiques sur sa personne (ci-après: informations «Login») et remplir correctement le formulaire d'inscription « bordereau de livraison ». Un seul compte peut être ouvert pour chaque adresse électronique.
- 2.2 En s'inscrivant, le client certifie avoir l'exercice des droits civils ou agir avec le consentement de son représentant légal. Innostart n'est pas tenue d'effectuer des vérifications supplémentaires quant à l'exactitude des informations données par le client ou sur son identité.
- 2.3 Une fois le client enregistré, Innostart envoie à l'adresse électronique indiquée par celui-ci un code d'activation (activation par message électronique). La première utilisation des éléments d'identification entraîne l'activation automatique d'un compte du client en vue de l'utilisation des services «bordereau de livraison». De ce simple fait, les présentes conditions générales seront réputées acceptées sans réserve.
- 2.4 Innostart peut, sans avoir à fournir de motif, refuser une demande d'inscription ou bloquer en tout temps l'accès aux services «bordereau de livraison» si elle a des doutes sur l'exactitude des informations communiquées par le client ou sur la légalité de l'utilisation que celui-ci fait ou compte faire des services «bordereau de livraison».

### 3 Règles d'utilisation et responsabilité pour les contenus

- 3.1 Le client est tenu de conserver soigneusement ses données de connexion. Il doit les garder secrètes et les protéger de tout accès indu par des tiers. En outre, il devra modifier son mot de passe à intervalles réguliers, en particulier si des indices lui donnent à penser que ses données sont utilisées abusivement par des tiers non autorisés.
- 3.2 Le client répond des contenus (images, textes, données) que lui ou un tiers diffuse, traite ou rend accessible au téléchargement par l'intermédiaire des services «bordereau de livraison». Innostart est autorisée à transmettre à des tiers et/ou à effacer des contenus et des informations si cela est nécessaire en vertu de la loi ou de mesures ordonnées par les autorités.
- 3.3 Le client est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les accès non autorisés à des systèmes étrangers et la propagation de virus. Il veillera notamment à ce que les installations et appareils en sa possession qu'il utilise pour recourir aux services Innostart soient protégés de tout accès et de toutes manipulations. Innostart pourra prendre toutes mesures utiles pour éviter les abus, parmi lesquelles le blocage temporaire de l'accès aux services «bordereau de livraison».
- 3.4 Le client s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires suisses et étrangères lorsqu'il utilise les services Innostart. Sont notamment illicites les contenus et les activités qui
- violent le droit en vigueur (p.ex. droit pénal, droits de la personnalité, droits immatériels);
- ont un caractère diffamatoire ou choquant;
- violent la sphère privée de tiers;
- constituent des envois en nombre ou publicitaires non sollicités;
- sont, de quelque manière que ce soit, contraires aux conditions générales ou aux intérêts d'Innostart.
- 3.5 Le client communiquera immédiatement à Innostart toute modification ultérieure de ses données «Login» et s'abstiendra de permettre à des personnes non autorisées d'accéder aux services «bordereau de livraison» par l'intermédiaire de son compte. En outre, il s'engage à communiquer à Innostart le plus rapidement possible toute information relative à une éventuelle utilisation illicite ou abusive des services «bordereau de livraison» et des prestations offertes.
- 3.6 Le client s'engage à libérer et dédommager Innostart de toutes créances ou prétentions soulevées par des tiers en raison d'une violation de leurs droits par des contenus ou autres activités illicites qui lui seraient imputables.

### 4 Paiement en ligne et compte client

- 4.1 L'utilisation de services supplémentaires payants par le client requiert l'utilisation d'une solution de paiement en ligne acceptée par Innostart ou un avoir suffisant sur son compte. Si l'avoir disponible ne permet pas de débiter le montant du paiement dû, la commande pourra être refusée ou l'accès au service bloqué.
- 4.2 L'avoir du client ne porte pas intérêts. Après la fermeture d'un compte, le solde disponible sera viré sur un compte postal ou bancaire du client. Les avoirs de CHF 20.– ou moins ne sont pas remboursés.
- 4.3 Si le client paie au moyen d'une carte de crédit, il autorise Innostart à céder ses créances à la société concernée. Dans ce cas, les clauses du contrat de crédit s'appliqueront.
- 4.4 Le mode de paiement «contre facture» n'est proposé au client que si le montant de la facture atteint 20 francs au moins et si le contrôle de solvabilité prévu au chiffre 1.3 ci-dessus est positif. Innostart se réserve le droit, sans avoir à fournir de motif, de ne pas proposer à un client le mode de paiement «contre facture».

#### 5 Protection et sécurité des données

- 5.1 Lors de la saisie et du traitement des données personnelles, Innostart veille au respect des dispositions de la législation suisse en matière de protection des données.
- 5.2 Des données personnelles ne seront communiquées à des partenaires, des sponsors ou d'autres tiers qu'avec le consentement préalable exprès du client. Demeure réservé le recours à des tiers dont la possibilité est prévue au chiffre 1.6 ci-dessus, étant entendu que ceux-ci seront soumis aux mêmes obligations qu'Innostart en matière de protection des données.

# 6 Dérangements du service

- 6.1 Innostart ne répond que du bon fonctionnement de sa propre infrastructure informatique et des services «bordereau de livraison» qu'elle fournit. En revanche, elle décline toute responsabilité pour les services de tiers requis pour l'obtention de l'accès à Internet et pour l'accessibilité aux différents sites.
- 6.2 Innostart répare les pannes techniques le plus rapidement possible. Innostart prévient le client des interruptions du service nécessaires à la réparation des pannes, à l'exécution de travaux de maintenance, à la mise en place de nouvelles technologies, etc. Autant que faire se peut, Innostart s'efforcera de limiter la durée de ces interruptions et d'y procéder pendant des périodes de faible trafic.
- 6.3 Le client signalera le plus rapidement possible à Innostart d'éventuelles pannes ou perturbations du système. S'il fait appel à l'assistance d'Innostart et/ou si la cause de la panne est imputable à un défaut ou une panne de l'équipement qu'il utilise, il supportera les frais d'intervention.

# 7 Garantie et responsabilité

- 7.1 Innostart décline toute responsabilité envers le client ou des tiers pour l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat, à moins que celle-ci ne soit intentionnelle ou ne résulte d'une négligence grave. Innostart n'assume notamment aucune garantie pour la continuité du service ou son fonctionnement à des moments déterminés, ni pour l'authenticité ou l'intégrité des données et informations enregistrées ou transmises par son système ou par Internet. De même, toute responsabilité d'Innostart est exclue en cas de divulgation accidentelle, de détérioration ou d'effacement de données et d'informations envoyées et reçues par l'intermédiaire de son système ou de celles qui y sont enregistrées. Il en va de même des éventuelles relations, contractuelles ou non, nouées par le client, par l'intermédiaire de son compte, avec des fournisseurs de biens et de services sur Internet.
- 7.2 Innostart ne répond ni envers le client ni envers son cocontractant d'éventuelles créances ou prétentions en dommages et intérêts nées de leurs relations avec des tiers. Elle décline notamment toute responsabilité pour le gain manqué ou les dommages imputables à des retards, des pannes ou des interruptions des services Innostart et résultant de la perte de données et d'informations ainsi que de l'impossibilité d'accéder à Internet et aux services «bordereau de livraison» ou d'envoyer ou recevoir des informations.
- 7.3 Le client répond envers Innostart des dommages résultant sous une forme ou sous une autre de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations contractuelles à moins qu'il ne prouve n'avoir commis aucune faute. Il s'engage également à libérer Innostart de toutes prétentions de tiers fondées sur l'illicéité de contenus enregistrés sur son compte ou transmis à des tiers par l'intermédiaire de celui-ci. Cette exonération inclut l'obligation de prendre intégralement en charge les frais de défense juridique d'Innostart (p. ex. émoluments de justice et frais d'avocat).

## 8 Durée du contrat

8.1 Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Le client peut le résilier en tout temps avec effet immédiat. De son côté, Innostart peut résilier le contrat sans indication de motif moyennant un préavis de trente jours. La résiliation du contrat entraîne la caducité simultanée des droits d'utilisation

relatifs aux autres offres de prestations auxquelles le client recourt en vertu de son inscription aux services «bordereau de livraison». Demeurent réservées les offres d'une durée fixe ou les cycles de mise en compte qui ne peuvent être résiliés qu'après leur échéance.

- 8.2 Innostart est en droit de bloquer sans préavis l'accès du client aux services «bordereau de livraison» et aux services supplémentaires qui y sont associés si celui-ci est en demeure d'un paiement ou s'il a de toute autre manière contrevenu à ses obligations. En outre, Innostart peut radier les comptes auxquels le client ne s'est pas connecté pendant douze mois.
- 8.3 En présence de justes motifs, notamment en cas de violation grave de ses obligations par une partie, l'autre partie, après avoir vainement sommé celle-ci de s'exécuter, pourra résilier le contrat en tout temps et avec effet immédiat sans être tenue à dédommagement.

### 9 Autres clauses

- 9.1 Innostart peut modifier les présentes conditions générales en tout temps. Ces modifications seront communiquées au client par écrit ou de toute autre façon appropriée. Elles seront réputées acceptées si le client ne les conteste pas par écrit dans le délai d'un mois. Une telle contestation vaudra résiliation du contrat et entraînera sa dissolution au terme d'un nouveau délai d'un mois et l'effacement simultané de tous les contenus et informations et, le cas échéant des comptes et des adresses du client.
- 9.2 Les présentes conditions générales sont rédigées en allemand, en français et en italien. En cas de contradictions, la version allemande fera foi.
- 9.3 Le droit suisse est applicable à titre exclusif. L'application de la Convention des Nations-Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) est exclue. Le for judiciaire et le lieu d'exécution exclusifs sont Berne (Suisse). Demeurent réservées d'éventuelles dispositions impératives contraires de la loi.
- © Innostart GmbH 2016